

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 28-2013, le Maire de JUVIGNAC a prescrit l'Enquête Publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de JUVIGNAC.

A cet effet Monsieur MEALLONNIER Bruno a été désigné commissaire enquêteur (CE).

L'enquête se déroulera à la mairie de JUVIGNAC, siège de l'enquête, pendant 30 jours, du 18 février 2013 au 22 mars 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

Pendant la durée de l'enquête le public pourra consulter le dossier, consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur par correspondance à l'adresse suivante :

- Hôtel de Ville de Juvignac, 997 allées de l'Europe, 34990 JUVIGNAC

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier sera consultable sur le site.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Georges DA FONSECA, Directeur de la Qualité et du Développement de la Ville, 04.67.10.40.42, georges.dafonseca@ville-juvignac.fr

Toute personne peut obtenir communication du dossier et des observations du public sur sa demande et à ses frais en s'adressant à Monsieur Georges DA FONSECA, Directeur de la Qualité et du Développement de la Ville, 04.67.10.40.42, georges.dafonseca@ville-juvignac.fr

Le CE se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux heures et dates suivantes :

- **lundi 18 février 2013 de 9h à 12h**
- **mercredi 06 mars 2013 de 9h à 12h**
- **vendredi 22 mars 2013 de 14h à 17h**

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le Commissaire Enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre son rapport et ses conclusions motivées.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de JUVIGNAC.

Le MAIRE DE JUVIGNAC

Danièle ANTOINE-SANTONJA